



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TIM/95
14 février 2001

FRANÇAIS
Original: ENGLISH

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE

COMITÉ DU BOIS
Cinquante-huitième session

COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS
Trentième session

RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE

(9-13 octobre 2000)

Points essentiels de la réunion conjointe

- La réunion conjointe a approuvé l'orientation générale des activités conjointes de la CEE/FAO, réaffirmant leur mandat de base commun de "suivre et analyser la gestion durable des forêts dans la région" et le rôle analogue joué par la FAO au niveau mondial (paras. 17-22);
- Les thèmes spéciaux de la réunion conjointe étaient: (a) Pratiques pour un aménagement forestier durable, travaux du Comité mixte FAO/CEE-ONU/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières; (b) Conséquences de la tempête "Lothar" (paras. 11-15);
- La réunion conjointe a procédé à un examen de l'évolution du marché en 2000 et perspectives pour 2001 et a approuvé une déclaration (para. 16);
- La réunion conjointe a été informée que le lancement de TBFRA-2000 et le rapport mondial FRA 2000 devraient permettre d'améliorer considérablement les connaissances concernant les ressources forestières mondiales (paras. 23-28);
- Le Comité du bois a noté l'avis de la CEE quant aux activités opérationnelles et à la participation du monde des affaires. À cet égard, le Comité a remarqué que ce secteur participait régulièrement et activement à ses activités (para. 38);
- Il est convenu, au vu du déséquilibre existant entre les ressources disponibles et les aspirations, d'entreprendre un examen stratégique fondamental des objectifs du Comité et de ses méthodes, ressources et résultats, à conclure d'ici la session de la CEE-ONU de mai 2001 (paras. 38-43);
- La réunion conjointe a examiné ses activités et a approuvé son programme de travail pour la période 2001-2005 (annexe I) et le calendrier provisoire de ses réunions (annexe II).

INTRODUCTION

1. Le Comité du bois de la CEE-ONU et la Commission européenne des forêts ont tenu une réunion conjointe à Rome du 9 au 13 octobre 2000. Ont participé à cette réunion des représentants des pays suivants: Albanie, Allemagne, Autriche, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, et Turquie.

2. À cette réunion étaient présents des représentants de l'Unité de liaison de Vienne de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe et du Comité mixte FAO/CEE-ONU/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières.

3. Les institutions du système des Nations Unies et les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées: Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et Organisation internationale du travail (OIT).

4. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées: Bracelpa, la Confédération des industries papetières européennes (CEPI), l'APA - Engineered Wood Association, l'Observatoire européen de la forêt de montagne (OEFM), la European Panel Federation (EPF), l'Institut européen de la foresterie (IEF), l'Association internationale des forêts méditerranéennes, l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO), Le Commerce du Bois, et l'Union des sylviculteurs du sud de l'Europe (USSE).

5. La réunion conjointe a rendu hommage à M. Alfonso Froncillo (Italie), ancien Président et longtemps délégué auprès du Comité du bois.

6. M. M. Hosny El-Lakany, Sous-Directeur général, Département des forêts de la FAO, et Mme Carol Cosgrove-Sacks, Directrice de la Division du commerce de la CEE-ONU, se sont adressés aux participants à la réunion conjointe.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1)

7. L'ordre du jour provisoire (ECE/TIM/94; FO:EFC/00/1) a été adopté.

DISPOSITIONS CONCERNANT LA PRÉSIDENTE DE LA RÉUNION CONJOINTE (Point 2)

8. La réunion est convenue que les Présidents du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts seraient les co-Présidents de la réunion conjointe.

ÉTAT DE LA FORESTERIE DANS LA RÉGION (Point 3)

9. La réunion conjointe a examiné la situation de la foresterie dans la région, sur la base de rapports nationaux sur les faits récents concernant les politiques et institutions du secteur forestier, et d'une synthèse préparée par le Secrétariat à partir des 14 rapports qui avaient été reçus début juillet. Au cours du débat, un certain nombre de faits nouveaux ont été jugés intéressants ou préoccupants pour de nombreux pays de la région. Il en sera tenu compte lors de l'examen du programme de travail et des questions régionales à porter à l'attention du Comité des forêts (COFO).

10. La réunion conjointe est convenue que la synthèse devrait être révisée compte tenu des observations et suggestions faites par les pays, et à la lumière des débats. Les corrections et les textes à insérer devront parvenir au Secrétariat d'ici le 30 novembre. Le Secrétariat préparera alors la version définitive du document, obtiendra l'approbation des Bureaux pour les révisions apportées au texte, puis le publiera sous forme de document de réflexion. Les rapports nationaux seront affichés sur le site web.

THÈMES SPÉCIAUX (Point 4)a) Pratiques pour un aménagement forestier durable, travaux du Comité mixte FAO/CEE-ONU/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières

11. M. H. Höfle (Allemagne), Président du Comité mixte, a présenté en détail les activités, les points forts et les avantages comparatifs du Comité mixte. Celui-ci prend pleinement en compte les objectifs et les priorités des organismes dont il relève, et contribue par ses activités à la gestion durable des forêts dans la région ainsi qu'au programme de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts.

12. M. M. Wenner (Royaume-Uni), chef de l'équipe de spécialistes du Comité mixte sur la participation en matière de foresterie, a présenté un rapport intitulé "Participation publique à la foresterie en Europe et en Amérique du Nord". Le mandat de cette équipe était de clarifier le concept de "participation" et d'élaborer un cadre conceptuel pour la gestion participative des forêts (participation du public). La troisième réunion d'experts sur la suite donnée à la Conférence de Lisbonne de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe était convenue de prendre en compte les conclusions de ce rapport lors de l'examen des programmes forestiers nationaux.

13. La réunion conjointe a chaleureusement remercié les orateurs pour leurs présentations particulièrement intéressantes.

b) Conséquences de la tempête "Lothar"

14. La réunion conjointe a été informée des conséquences des grandes tempêtes "Lothar" et "Martin", qui en décembre 1999 ont causé de graves dégâts aux forêts et aux infrastructures en Europe. Les représentants des trois pays les plus touchés, M. P. Delduc (France), M. E. Wermann (Allemagne) et M. M. Zanetti (Suisse), ont donné des informations sur la nature et l'étendue des dégâts, les mesures prises par les gouvernements pour en contenir les effets et limiter les conséquences pour les marchés des grumes et des produits forestiers. Ils ont indiqué que les principaux perdants avaient été les propriétaires forestiers (privés et publics) et que nombre d'entre eux avaient assisté à la destruction de leurs efforts d'investissement sur plusieurs décennies. Tous les gouvernements avaient pris des mesures pour réduire l'impact de la tempête sur ce secteur. Ils ont mis en commun leur expérience, en particulier celle acquise lors de la grande tempête européenne de 1990, afin de tirer les leçons du passé et d'éviter de répéter les erreurs commises. Les conséquences étaient particulièrement complexes, touchant notamment aux questions de sécurité, aux nouvelles méthodes de travail (mécanisation accrue, augmentation des besoins de main-d'œuvre), aux problèmes logistiques et de transport, au bouleversement des marchés des grumes souvent accompagné d'une baisse des prix, aux problèmes de liquidités, aux risques d'infestation par les insectes, aux choix à effectuer concernant la régénération des forêts, etc. Dans leurs activités de régénération entreprises à la suite des tempêtes, de nombreux pays ont tenu compte de la composition souhaitée des essences forestières dans les régions touchées. Il a été noté que les peuplements plus anciens présentaient une plus grande vulnérabilité au chablis par le vent et que l'âge moyen des forêts européennes était en augmentation.

15. La réunion conjointe a vivement remercié les orateurs pour leurs présentations très intéressantes, ainsi que le Secrétariat pour avoir rapidement recueilli des informations fiables sur les tempêtes et leurs conséquences, et les avoir diffusées par l'intermédiaire de communiqués de presse et sur le site web. La réunion conjointe a noté que les gouvernements et les autres parties prenantes avaient trouvé très utiles les informations sur la façon de faire face aux conséquences des tempêtes antérieures (par exemple le manuel "Aide-mémoire en cas de dégâts forestiers" préparé sous les auspices du Comité mixte FAO/CEE-ONU/OIT). Elle a également indiqué qu'il serait souhaitable de mettre à jour et de réviser ces informations compte tenu de cette dernière expérience et que le Comité mixte avait constitué à cet effet une équipe de spécialistes sur la prévention des désastres.

ÉVOLUTION DU MARCHÉ EN 2000 ET PERSPECTIVES POUR 2001 (Point 5)

16. Le Comité a procédé à un examen du marché sur la base de *l'Étude annuelle des marchés des produits forestiers*, des exposés par pays et des prévisions nationales pour 2000 et 2001. Il a approuvé une déclaration qui sera publiée et fera l'objet d'une large distribution (voir par. 53-55).

SÉMINAIRE EN COURS DE SESSION: DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LES FORÊTS, APPUI AUX MÉCANISMES MONDIAUX ET RÉGIONAUX (Point 6)

17. Sur la base de la note du Secrétariat TIM/2000/3 et du document FO:EFC/00/4, ainsi que d'exposés sur les mécanismes mondiaux, notamment l'arrangement international sur les forêts proposé qui comprend le Forum des Nations Unies sur les forêts et le Partenariat sur les forêts, ou sur les processus régionaux, la réunion conjointe a examiné l'évolution récente du dialogue international sur les forêts en évoquant plus particulièrement les activités, en cours ou envisagées, de la CEE-ONU et de la FAO.

18. La réunion conjointe a approuvé l'orientation générale des activités conjointes de la CEE et de la FAO, réaffirmant leur mandat de base commun de "suivre et analyser la gestion durable des forêts dans la région" et le rôle analogue joué par la FAO au niveau mondial.

19. La réunion conjointe a reconnu le rôle majeur joué par la FAO au sein de l'Équipe spéciale inter-institutions sur les forêts, ainsi que l'appui fourni par l'Organisation au Groupe intergouvernemental sur les forêts et au Forum intergouvernemental sur les forêts, et elle a recommandé à la FAO de jouer un rôle de premier plan au sein du Forum des Nations Unies sur les forêts et du Partenariat sur les forêts envisagés. La réunion a indiqué que la FAO avait une formidable capacité de suivi et d'établissement de rapports, deux fonctions importantes du Partenariat sur les forêts.

20. La réunion conjointe a noté qu'il existait déjà une bonne collaboration entre les organes compétents au niveau régional, notamment entre la Commission économique pour l'Europe, la FAO et la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, mais que cette collaboration pourrait encore être améliorée pour ce qui est des organisations s'occupant de l'environnement. Les activités du Groupe de travail inter-secrétariat sur les statistiques du secteur forestier ont été bien accueillies, car elles allègent la tâche des pays dans ce domaine. La réunion conjointe a estimé qu'une structure officielle pour une collaboration inter-institutions au niveau régional n'était pas nécessaire.

21. La réunion conjointe a rappelé l'importance de la mise en œuvre de programmes forestiers nationaux pour une gestion durable des forêts, soulignant la nécessité de mobiliser des ressources à l'échelon national. Des organismes et des mécanismes internationaux pourraient promouvoir cette mobilisation. Elle a indiqué qu'il appartient aux régions d'adapter les principes mondiaux aux conditions locales.

22. La réunion conjointe a noté que les pays en transition avaient besoin d'une assistance pour participer notamment aux mécanismes mondiaux et elle a proposé, par exemple, que des réunions intersessions se tiennent dans ces pays.

ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES (Point 7)

23. La réunion conjointe a été informée du rapport intitulé *"Ressources forestières de l'Europe, de la Communauté des États indépendants, de l'Amérique du Nord, de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande"* (TBFRA-2000), contribution de la CEE et de la FAO à l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2000. Elle a également été informée des progrès accomplis dans la mise au point définitive de FRA 2000, qui sera achevée d'ici la fin de l'année.

24. M. Peter Csóka (Hongrie), auteur de la base de données TBFRA-2000, en a présenté la structure, les fonctions et le contenu. Celle-ci sera affichée sur le site web du Comité du bois et publiée sur CD-Rom en même temps que le rapport principal.

25. La réunion conjointe a fait observer que le lancement de TBFRA-2000 et le rapport mondial FRA 2000 devraient permettre d'améliorer considérablement les connaissances concernant les ressources forestières mondiales. Les délégations ont félicité le Secrétariat, les correspondants nationaux, l'équipe de spécialistes et tous ceux qui ont participé à TBFRA-2000, et ont noté avec satisfaction la transparence et la nature participative du processus.

26. L'Évaluation TBFRA-2000 a fourni une base d'information solide pour le dialogue international actuel concernant les politiques forestières et il faudra que les travaux ultérieurs tiennent compte des besoins des mécanismes internationaux actuels et futurs sur les forêts. Les incidences politiques de TBFRA-2000 devraient être examinées lors des prochaines sessions du Comité du bois de la CEE (2001) et de la Commission européenne des forêts de la FAO (2002).

27. La réunion a approuvé dans l'ensemble les conclusions et recommandations de la dernière réunion de l'équipe de spécialistes chargée de l'Évaluation TBFRA-2000 (TIM/2000/4; FO:EFC/00/5), notant que certaines des conclusions de l'équipe mériteraient un examen plus approfondi avant la mise en route des prochaines évaluations. Les observations et les suggestions ci-après ont été formulées:

- il conviendrait d'effectuer une analyse approfondie et efficace de l'ensemble du processus d'évaluation des ressources forestières (mondiales, tempérées/boréales, tropicales) avant d'entamer le prochain cycle d'évaluation;
- il est important d'assurer la continuité de la terminologie et des définitions adoptées pour garantir la comparabilité des données dans le temps et éviter ainsi d'avoir à adapter à nouveau les systèmes nationaux de données en fonction des définitions internationales, notant qu'il fallait prendre soin de ne pas alourdir les travaux futurs d'évaluation des ressources en ajoutant un trop grand nombre de nouveaux paramètres;
- des décisions précoces concernant les nouveaux paramètres et les définitions révisées des paramètres existants sont essentielles pour permettre aux institutions forestières nationales de fournir des données en vue de la prochaine TBFRA et autres processus pertinents;
- l'importance de la disponibilité de ressources suffisantes et d'un engagement national a été soulignée: la Finlande et la Suède ont confirmé qu'elles étaient prêtes à continuer à fournir un soutien financier, humain et autre au processus d'évaluation des ressources forestières des zones tempérées et boréales;
- les rôles respectifs de l'équipe de spécialistes, du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts, et des organes dont ils relèvent, concernant la responsabilité de la surveillance et de la réalisation des évaluations des ressources forestières, devraient être réexaminés à la lumière de l'expérience acquise;
- plusieurs délégations ont suggéré que l'évaluation des ressources forestières des zones tempérées et boréales ait lieu tous les dix ans, avec une mise à jour des principaux paramètres tous les cinq ans environ, ou selon les besoins, par exemple pour les conférences ministérielles, Rio+10, etc.

28. M. J. Serveau (Canada) a invité l'équipe de spécialistes de l'évaluation des ressources forestières à organiser sa prochaine réunion à Vancouver, en juin 2001, en concomitance avec la réunion du Comité canadien de l'inventaire forestier. Les préparatifs de la réunion seraient confiés aux hôtes canadiens, en collaboration avec le Secrétariat CEE/FAO.

QUESTIONS INTÉRESSANT LA COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS (Point 8)

a) Activités de la FAO en matière de foresterie dans la région - Examen du Programme ordinaire et du Programme de terrain de la FAO en Europe, y compris la suite donnée aux demandes et aux recommandations formulées par la Commission européenne des forêts à sa vingt-neuvième session

29. La réunion conjointe a passé en revue les activités réalisées par la FAO en Europe dans le domaine forestier au cours des deux dernières années, sur la base de la note FO:EFC/00/6 du Secrétariat et des présentations effectuées par le Sous-Directeur général et les directeurs de division.

30. La réunion conjointe s'est félicitée des explications fournies concernant la vaste gamme des activités entreprises, de la réponse apportée par la FAO aux demandes d'appui formulées par la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe et des liens établis avec le Cadre stratégique et le Plan stratégique forestier de la FAO. Elle a également reconnu la contribution de la FAO aux débats mondiaux sur les forêts, en réponse à une recommandation formulée à sa dernière session, et le soutien qu'elle a fourni aux pays en transition.

b) Activités forestières de la FAO dans la région - Réseaux de recherche *Silva Mediterranea* dans la région

31. La réunion conjointe a passé en revue les activités du Comité CFFSA/CEF/CFPO des questions forestières méditerranéennes *Silva Mediterranea*, sur la base de la note FO:EFC/00/7 du Secrétariat et d'autres renseignements fournis par le Secrétariat; elle a noté qu'il s'agit de la seule instance pour la recherche de solutions aux problèmes communs auxquels sont confrontés les pays de la Méditerranée. Ce Comité a également fait intervenir des pays membres de trois différentes Commissions forestières régionales de la FAO pour l'examen de questions allant au-delà de leurs propres intérêts régionaux.

32. Pour toutes ces raisons et parce que son mandat initial demeure valable, la réunion conjointe a appuyé la continuation et la revitalisation du processus *Silva Mediterranea* et a instamment invité les pays à collaborer avec la FAO aux préparatifs de la dix-huitième session du Comité qui se tiendra à Ismailia (Égypte) du 8 au 12 avril 2001. Celle-ci devrait prendre en considération les conclusions de l'examen externe de *Silva Mediterranea*, ainsi que les recommandations de la Consultation informelle tenue parallèlement à la trentième session de la Commission européenne des forêts. Elle devrait notamment examiner la nécessité d'élargir les questions à l'étude au-delà de la recherche, d'associer de nouveaux partenaires, y compris les structures supra- et sous-nationales, les ONG, le secteur privé, etc. et de chercher de nouvelles sources de financement. Il a été souligné que le mandat initial du Comité - prendre des mesures face aux problèmes communs auxquels sont confrontés les pays de la Méditerranée - reste valable.

33. Une attention spéciale a été donnée à la nécessité d'une coopération pour la lutte contre les incendies de forêt dans la région et au-delà. La FAO pourrait envisager de répondre à des propositions spécifiques dans ce domaine.

34. La Commission européenne des forêts examinera les résultats de la dix-huitième session de *Silva Mediterranea* à sa prochaine session.

c) Questions d'intérêt régional que la Commission a retenues pour les porter à l'attention du Comité des forêts

35. La réunion conjointe a recommandé que les questions ci-après soient portées à l'attention du Comité des forêts à sa prochaine session en 2001. La réunion conjointe:

- a noté qu'il importait d'équilibrer les aspects écologiques, sociaux et économiques de la gestion durable des forêts. Elle a souligné que la viabilité économique est un élément clé d'une gestion de longue durée. Cet objectif pourrait être atteint de diverses façons: il faudrait, par exemple, sensibiliser l'opinion publique à la qualité de matière première respectueuse de l'environnement du bois et promouvoir les produits dérivés du bois et les produits forestiers non ligneux, encourager la coopération entre petits propriétaires, prévoir une compensation pour l'offre d'avantages non marchands, ou mettre en place diverses formes d'incitation;
- a souligné que des données et des renseignements à jour et fiables jouaient un rôle fondamental dans la gestion durable des forêts, l'élaboration des politiques forestières, et la planification et le suivi des processus régionaux. La réunion conjointe a indiqué que la transparence et la participation à la collecte de données et à la synthèse et la diffusion de l'information, qui avaient caractérisé l'Évaluation TBFA-2000 et l'Évaluation mondiale FRA 2000, seront essentielles;
- a noté que de nombreux États Membres avaient élaboré des programmes forestiers nationaux et elle a constaté que les questions intersectorielles jouaient un rôle important dans ce processus. La réunion conjointe a reconnu les avantages d'une approche inter-institutions coordonnée des questions intersectorielles et le soutien que l'Équipe de travail inter-organisations sur les forêts et son successeur pourraient apporter à cette collaboration;
- a instamment prié la FAO de jouer un rôle de premier plan dans le Partenariat sur les forêts envisagé et de participer aux travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts, en mettant à profit l'expérience acquise au sein du Groupe intergouvernemental sur les forêts et du Forum intergouvernemental sur les forêts;
- s'est déclarée favorable au maintien du Comité CFFSA/CEF/CFPO des questions forestières méditerranéennes *Silva Mediterranea* et a appelé l'attention sur ce Comité en tant qu'exemple de collaboration interrégionale pour des questions allant au-delà des intérêts proprement régionaux, évoquant en particulier le problème commun des incendies de forêt qui pourrait intéresser d'autres régions.

c) Élection des membres du Bureau

36. La Commission a élu M. José María Solano, président et MM. Arvīds Ozols (Lettonie), Jan Ilavský (Slovaquie), et Bernard Chevalier (France), vice-présidents. Elle a chaleureusement remercié M. Peter Csóka (Hongrie) pour son importante contribution comme président et vice-président de la Commission.

d) Date et lieu de la prochaine session

37. Le délégué espagnol a invité la Commission à se réunir en Espagne à l'automne 2002, proposition qui a été acceptée avec reconnaissance, sous réserve d'une invitation officielle et de l'approbation du Directeur général de la FAO.

QUESTIONS INTÉRESSANT LE COMITÉ DU BOIS (Point 9)

a) Questions découlant de la cinquante-cinquième session de la Commission économique pour l'Europe

38. Le Comité du bois a pris note des décisions de la Commission et il est convenu d'en tenir compte au moment des débats concernant son programme de travail. Il a également noté l'avis de la Commission quant aux activités opérationnelles et à la participation du monde des affaires. À cet égard, le Comité a remarqué que ce secteur participait régulièrement et activement à ses activités. Il est convenu, au vu du déséquilibre existant entre les ressources disponibles et les aspirations, d'entreprendre un examen stratégique fondamental des objectifs du Comité et de ses méthodes, ressources et résultats, à conclure d'ici la session de la CEE-ONU de mai 2001. La réunion conjointe n'a pu parvenir à un accord final sur les priorités du programme de travail, mais elle a approuvé le modèle indiqué dans l'annexe au document TIM/2000/5, jusqu'à la mise au point définitive de l'examen stratégique (voir par. 43).

b) Activités des autres organes subsidiaires principaux de la CEE qui intéressent le Comité du bois

39. Le Comité a pris note des activités présentées dans le document TIM/2000/6 et il est convenu d'en tenir compte au moment des débats concernant son programme de travail.

c) Élection des membres du Bureau

40. Le Comité a élu M. Jeff Serveau (Canada) président, et M. Gheorghe Florian Borlea (Roumanie) et Mme Astrid Bergquist (Suède) vice-présidents. Il a chaleureusement remercié M. N. Burdin (Fédération de Russie) pour son importante contribution comme vice-président et ancien président du Comité.

d) Date et lieu de la prochaine session

41. Sous réserve de la disponibilité de services de conférence, la semaine du 2 au 5 octobre 2001 a été provisoirement réservée pour la cinquante-neuvième session du Comité.

EXAMEN DES ACTIVITÉS MENÉES EN 1999/2000 ET PROGRAMME DE TRAVAIL INTÉGRÉ POUR 2001-2005 (Point 10)

42. La réunion conjointe a passé en revue les activités CEE/FAO menées au cours des années passées (voir les annexes au document TIM/2000/7; FO:EFC/00/9). Il n'a pas été possible d'effectuer un examen détaillé pour chaque point. Dans l'attente des résultats de l'examen stratégique (voir par. 43), la réunion conjointe a décidé d'entreprendre les activités prévues telles qu'elles ont été proposées, avec dans certains cas quelques changements au niveau de la description (voir par. 44-59).

43. Elle a estimé que le programme approuvé répondait aux besoins et aux priorités des pays, mais qu'il existait d'importants problèmes d'équilibre entre les ressources et les résultats souhaités, ce qui soulevait des questions de priorité et de contrôle de qualité. Elle a décidé qu'un examen stratégique serait opportun et a demandé au Secrétariat, en collaboration étroite avec le siège de la FAO, de:

- demander aux pays membres du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts de soumettre d'ici le 30 novembre 2000 des propositions concernant la stratégie CEE/FAO (par exemple, priorités, ressources, méthodes de travail), compte tenu de leurs besoins et de leurs priorités politiques, des résultats souhaités, des ressources disponibles et des moyens à disposition, en considérant notamment les questions de la collecte de fonds, des résultats, des nouvelles méthodes de travail, etc.;
- convoquer une réunion à participation libre des bureaux d'ici la fin de l'année 2000 pour examiner ces propositions et convenir d'une stratégie provisoire;
- organiser une réunion satellite à l'occasion du Comité des forêts en mars 2001 pour examiner cette stratégie provisoire.

La stratégie devrait être soumise pour approbation au Comité du bois lors de sa prochaine session, tandis que la CEF a autorisé son Bureau à l'approuver après consultation avec les pays.

- Études sur les perspectives du secteur des forêts européennes (EFSOS)

44. La réunion conjointe a examiné, commenté et approuvé le programme proposé pour les EFSOS et le mandat de l'équipe de spécialistes. Étant donné que la qualité et la richesse du résultat final dépendent des ressources disponibles, et comme les ressources du budget ordinaire ne permettent que la réalisation d'une étude de base, elle a invité les gouvernements et d'autres institutions, notamment du secteur privé, à envisager une contribution, financière ou autre, au programme.

45. La réunion conjointe a vivement invité les pays membres qui ne l'avaient pas encore fait, à désigner au plus vite des correspondants; la participation et la transparence sont des éléments essentiels du processus, et les correspondants nationaux ont un rôle important à jouer comme moyen de communication entre le Secrétariat et le secteur des forêts et des produits forestiers dans chaque pays.

46. Les observations et suggestions suivantes ont été formulées:

- l'élargissement de la portée de l'étude, au-delà de l'offre et de la demande de bois, est très apprécié;
- la question de l'énergie serait importante, y compris l'utilisation de toutes les parties de l'arbre;
- le secrétariat devrait également entreprendre une action de mobilisation de fonds au niveau de l'industrie privée, compte tenu des directives de coopération avec le monde des affaires que les Nations Unies ont en préparation;
- une description des sous-objectifs et des ressources correspondantes nécessaires est urgente aux fins de la mobilisation de fonds;
- les EFSOS devraient décrire l'évolution des ressources forestières au cours des 20-50 prochaines années, par rapport à la production et au commerce du bois, sur la base de 2-3 scénarios.
- les EFSOS devraient également s'étendre aux problèmes sociaux et environnementaux, et couvrir toute la gamme des produits ligneux, dans la limite des données disponibles;
- les résultats des EFSOS devraient s'adresser à un vaste auditoire de représentants du secteur des forêts, industrie privée comprise;
- les objectifs et les tâches des différents organes au sein du réseau d'information EFSOS doivent être éclaircis, notamment ceux du groupe restreint, de l'équipe de spécialistes et des correspondants nationaux;
- toutes les parties prenantes du secteur forestier devraient être intéressées au projet;
- d'autres divisions de la CEE devraient être contactées dans un souci de synergie;
- les études sur les perspectives déjà disponibles devraient être utilisées le plus largement possible.

- Questions concernant le commerce et l'environnement

47. La réunion conjointe a examiné les activités futures touchant le commerce et l'environnement sur la base du document TIM/2000/7/Add.4; FO:EFC/00/9/Add.4. Elle a pris note de la proposition concernant l'utilisation des EFSOS pour la préparation de scénarios de substitution sur les thèmes du commerce et de l'environnement. Elle a décidé d'examiner ces questions dans le contexte de l'examen stratégique, tout en appréciant le travail déjà réalisé, notamment le suivi des marchés des produits forestiers certifiés et le thème spécial retenu par le Comité du bois lors de sa session de 1999.

- Pays en transition

48. La réunion conjointe a été informée des activités menées par l'équipe de spécialistes CEE-ONU/FAO pour le suivi et le renforcement de l'assistance aux pays en transition d'Europe centrale et orientale dans le secteur des forêts et des produits forestiers, et des orientations stratégiques actuelles de ces activités. La réunion a noté et approuvé la coopération étroite en faveur des pays en transition, entre la CEE/FAO et la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, notamment pour le suivi de la mise en œuvre de la Résolution H3.

49. Les pays participants ont exprimé leur appréciation pour le travail effectué jusqu'à présent dans ce domaine prioritaire, et ils ont confirmé leur soutien aux activités futures de l'équipe de spécialistes. Les orientations, la portée, la qualité et l'efficacité futures des activités en faveur des pays en transition sont fonction des ressources qui leur seront allouées, et la réunion conjointe a donc vivement invité les pays à envisager d'apporter une contribution financière à ces travaux.

50. La réunion conjointe a remercié l'Estonie pour l'organisation de l'atelier sur l'évolution du rôle des forêts domaniales (Sagadi, Estonie, 6-8 avril 2000), et elle a noté que ce thème était tout à fait pertinent, au vu des faits nouveaux dans le processus de transition dans les pays d'Europe centrale et orientale. M. I. Gschwandtl (Autriche) a proposé d'accueillir en Autriche, au cours du premier semestre de 2001, le prochain atelier international sur l'évolution du rôle des forêts domaniales. Cette invitation a été acceptée avec gratitude. La date exacte de l'atelier, le lieu et les détails pratiques seront définis par les organisateurs (Oesterreichische Bundesforsten AG) en coopération avec le Secrétariat CEE/FAO.

51. La délégation polonaise a invité l'équipe de spécialistes à tenir sa prochaine réunion en septembre 2001 en Pologne, en concomitance avec l'atelier sur la Résolution H3 qui sera organisé par la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe. L'invitation a été acceptée avec gratitude, et les détails pratiques de son organisation seront définis par le Secrétariat CEE/FAO, l'Unité de liaison à Vienne de la Conférence ministérielle, et le chef de l'équipe M. S. Zajac (Pologne).

- Relations publiques

52. M. I. Gschwandtl (Autriche), chef de l'équipe de spécialistes des relations publiques dans le secteur des forêts et des industries forestières de la CEE/FAO, a passé en revue les activités de l'équipe, soulignant le succès du Forum international 2000 des spécialistes de la communication dans le secteur forestier qui s'était tenu le mois précédent au Canada, et dont son rapport fait état (TIM/2000/7/Add.6). Il a mentionné la réunion de l'équipe organisée conjointement avec cette manifestation et qui a porté sur la suite à donner au Forum (TIM/2000/7/Add.5). La réunion conjointe a approuvé le prolongement de 4 ans du mandat de l'équipe afin que celle-ci puisse mener à bien cette tâche, participer aux trois prochains séminaires du Comité conjoint FAO/CEE/OIT et apporter son assistance pour les relations publiques aux produits de la Commission et du Comité, comme par exemple l'évaluation TBFRA. L'examen stratégique étudiera les implications de cette extension.

- Marchés des produits forestiers

53. M. E. Pepke a présenté le programme d'étude sur les marchés des produits forestiers, expliquant comment celui-ci s'inscrit dans le mandat du Comité et de la Commission, et illustrant le programme actuel et ses ressources. Un soutien au programme s'avère nécessaire pour une meilleure exécution de son mandat, par le truchement d'un cadre associé parrainé par un pays, d'une équipe de spécialistes et d'experts détachés.

54. La difficulté d'obtenir des pays membres des statistiques complètes et fiables, en temps voulu, en réponse aux questionnaires du Comité et de la Commission, a été soulignée. Les statistiques nationales constituant le fondement même des travaux, la réunion conjointe a appuyé l'organisation d'une deuxième réunion des correspondants pour les statistiques dans le but d'améliorer la collecte et la communication de statistiques.

55. La réunion conjointe est convenue d'examiner la proposition concernant la constitution d'une équipe de spécialistes des marchés des produits forestiers, dans le cadre de l'examen stratégique.

- Voyages d'étude

56. La question des voyages d'étude organisés conjointement par le Comité du bois et la Commission européenne des forêts a été présentée par le Secrétariat. La réunion conjointe a remercié les hôtes, Industrie Canada, et les organisateurs dans les provinces du Québec et de la Colombie-Britannique, du voyage d'étude organisé avec succès en septembre 2000 sur le thème de la certification d'une gestion durable des forêts et des produits forestiers dans les industries forestières du Canada. Les participants à ce voyage ont adressé des remerciements particuliers à M. Serveau.

57. Au nom du Ministre de l'environnement, M. E. Lenart (Pologne) a invité le Comité et la Commission à organiser le voyage d'étude 2001 en Pologne, en concomitance si possible avec la réunion de l'équipe de spécialistes des pays en transition (prévue à titre provisoire du 15 au 17 septembre 2001, de sorte que le voyage d'étude pourrait avoir lieu du 18 au 23 septembre 2001) (voir par. 51). La réunion conjointe a accepté l'offre généreuse de la Pologne.

58. La réunion conjointe a souligné l'utilité des voyages d'étude, exprimant toutefois des inquiétudes quant au niveau des ressources du Secrétariat qui leur sont consacrées.

- Stratégies visant à encourager et promouvoir l'utilisation rationnelle du bois et autres produits de la forêt en tant que matières premières écologiques et renouvelables

59. La délégation de la Roumanie a proposé d'accueillir un séminaire sur ce thème en septembre 2001.

LA FORESTERIE ET LE PROTOCOLE DE KYOTO: QUESTIONS CLÉS (Point 11)

60. La réunion conjointe a examiné ce point sur la base d'une note du Secrétariat (FO:EFC/00/10) et a noté que, malgré les nombreuses questions encore en suspens, les dispositions du Protocole de Kyoto seraient sans doute appliquées d'une façon ou d'une autre dans un avenir proche. La réunion conjointe s'est félicitée de la contribution que la FAO avait apportée au dialogue sur la foresterie et au Protocole de Kyoto en sa qualité de tribune neutre et par les informations fournies, et elle a apprécié le travail interdisciplinaire du Groupe de travail interdépartemental de la FAO à cette fin.

ANNEE INTERNATIONALE DE LA MONTAGNE ET GROUPE DE TRAVAIL DE L'AMENAGEMENT DES BASSINS VERSANTS EN MONTAGNE (Point 12)

61. La réunion conjointe a examiné cette question sur la base de la note FO:EFC/00/11 présentée par le Secrétariat et a pris note de la priorité élevée accordée aux questions se rapportant à la montagne dans la région Europe. Elle s'est félicitée des travaux réalisés par la FAO et par le Groupe de travail CEF de l'aménagement des bassins versants en montagne et a noté que les programmes et activités prévus pour l'Année internationale de la montagne seraient des initiatives de longue durée, à finalité pratique, fondées sur des processus et concentrées principalement au niveau national. L'Année internationale de la montagne offre l'occasion de partager des données d'expérience avec d'autres régions et de donner un nouvel élan à la mise en œuvre des recommandations formulées lors de réunions récentes. Elle a souligné que les questions relatives aux forêts de montagne sont étroitement liées à d'autres secteurs comme l'eau, l'énergie et le tourisme.

62. La réunion conjointe s'est félicitée des efforts récemment déployés pour remanier les méthodes du Groupe de travail et en améliorer l'efficacité, efforts auxquels a contribué la vingt-deuxième session du Groupe de travail, tenue à Toulouse. Ce Groupe pourrait jouer un rôle accru en établissant des liens entre diverses initiatives en cours. La réunion conjointe a adopté le mandat révisé du Groupe de travail, tel que celui-ci l'avait approuvé à sa vingt-deuxième session.

QUESTIONS DIVERSES (Point 13)

63. Aucune.

ADOPTION DU RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA RÉUNION CONJOINTE (Point 14)

64. Le Comité du bois et la Commission européenne des forêts ont adopté le présent rapport de la réunion conjointe.

PROGRAMME DE TRAVAIL INTÉGRÉ DU COMITÉ DU BOIS DE LA CEE ET DE LA COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS DE LA FAO POUR LA PÉRIODE 2001-2005

PREMIÈRE PARTIE

Ce programme est mis en oeuvre par le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO, ainsi que par leurs organes subsidiaires qui se réunissent tous les deux ans:

- Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (2002, 2004)
- Le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts (2001, 2003)
- Le Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants en montagne de la Commission européenne des forêts (2000, 2002)
- Le Groupe de travail CFFSA/CEF/CFPO des questions forestières méditerranéennes, *Silva Mediterranea* (2001, 2003).

* * * * *

A. PROGRAMME DE BASE: SURVEILLANCE ET ANALYSE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SECTEUR DES FORÊTS ET DES PRODUITS FORESTIERS DANS LA RÉGION

1.1 Collecte et diffusion d'informations sur les tendances dans le secteur, y compris publication du Bulletin du bois

Description: Des informations sur la production, le commerce et les prix du bois rond et des produits forestiers ainsi que sur les incendies de forêts sont régulièrement recueillies et diffusées.

Méthode de travail: Des statistiques sont recueillies chaque année auprès des pays et publiées dans le Bulletin du bois et sur Internet. La collecte des données est effectuée en coordination avec la FAO à Rome, Eurostat et l'OIBT, et les résultats sont utilisés par les quatre organisations. L'ensemble du système est examiné par le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts, lors de ses sessions biennales.

Durée: Activité permanente.

Résultats annuels: Publication de six numéros du Bulletin du bois: prix des produits forestiers, statistiques concernant la production et le commerce, statistiques des échanges commerciaux, examen annuel du marché, statistiques des incendies de forêts, et débats sur le marché lors des sessions annuelles du Comité. Les données et les analyses sont également disponibles sous forme électronique et sur Internet.

1.2 Évaluation des ressources forestières 2000 (zones tempérées et boréales)

Description: Des informations sur les ressources forestières des zones tempérées et boréales (y compris dans les pays développés n'appartenant pas à la région de la CEF) seront rassemblées et publiées dans le cadre de l'évaluation FAO des ressources forestières mondiales, sous la direction du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts.

Méthode de travail: Une enquête a été préparée sous la supervision d'une équipe de spécialistes, sur la base des recommandations de la Consultation d'experts qui a eu lieu à Kotka (Finlande) en juin 1996. Les résultats ont été publiés en 2000. À chaque étape des travaux, des liens de coopération étroits sont entretenus avec le Département des forêts de la FAO et d'autres organisations actives dans ce domaine.

Durée: Activité permanente, examen en 2003.

Résultats en 2000/2001: Publication, base de données et documentation générale. L'équipe s'est réunie en 2000 à l'Institut européen des forêts.

1.3 Gestion durable des forêts dans la région: appui au suivi de la CNUED et à la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe

Description: Le Comité et la Commission fourniront l'appui nécessaire aux activités de suivi de la CNUED, ainsi qu'aux travaux de la Commission du développement durable, du Forum des Nations Unies sur les forêts et de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe. La Commission procèdera notamment à un examen périodique des politiques forestières des pays et de certaines questions stratégiques, telles que la certification d'une gestion durable des forêts, afin de vérifier l'application au niveau national des dispositions de la CNUED et du processus pan-européen, et pour apporter un soutien aux responsables de l'élaboration des politiques nationales. Le Comité et la Commission recueilleront et analyseront des données concernant les résolutions H1 et H2 de la Conférence d'Helsinki, notamment pour ce qui est des indicateurs quantitatifs d'une gestion durable des forêts, et ils contribueront à la transmission au processus pan-européen d'informations sur ce point.

Méthode de travail: À chaque session de la Commission européenne des forêts, les délégations soumettent des rapports nationaux périodiques, selon les indications données par le Comité exécutif. Ces rapports font l'objet d'une synthèse de la part du Secrétariat avant la session; ils sont ensuite présentés, examinés, et enfin publiés. Le Comité et la Commission coopéreront avec le processus pan-européen pour l'élaboration d'un programme de travail à l'intention de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, selon les principes fixés par la Conférence ministérielle de Lisbonne. L'équipe de spécialistes des relations publiques continuera de s'efforcer de donner du secteur forestier une image positive, conformément à son mandat. L'équipe de spécialistes des aspects socio-économiques de la foresterie, sous les auspices du Comité mixte FAO/CEE/OIT, a apporté une contribution à la résolution L1 de la Conférence de Lisbonne, tandis que l'équipe de spécialistes de la participation et des partenariats dans le secteur de la foresterie présentera un rapport sur ce sujet à la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe. Des activités touchant les questions relatives au commerce et l'environnement dans le secteur des forêts et des industries forestières pourraient être mises en œuvre selon les décisions qui seront prises par le Comité et la Commission durant l'examen stratégique du programme. Des stratégies visant à encourager et à promouvoir l'utilisation rationnelle du bois et d'autres produits forestiers en tant que matières premières écologiques et renouvelables, seront aussi examinées à l'occasion d'un séminaire qui sera organisé en Roumanie en 2001.

Durée: Jusqu'en 2002.

Résultats en 2000/2001: Examen des rapports nationaux périodiques, lors de la session conjointe de 2000, à Rome. Forum international des spécialistes de la communication dans le secteur forestier, Canada, septembre 2000. Forums européens sur la forêt et la société (à confirmer). Rapport sur la participation du public à la prise de décisions concernant la forêt. Activités éventuelles concernant le commerce et l'environnement, promotion de l'utilisation durable du bois.

1.4 Activités en faveur des pays en transition, y compris la coordination de la mise en œuvre de la résolution H3 de la Conférence ministérielle d'Helsinki

Description: Le Comité et la Commission fourniront une assistance aux pays en transition afin d'encourager le processus de réforme économique et de transition vers une économie de marché dans le secteur des forêts et des produits forestiers. Les sujets et les thèmes de ce programme seront conformes aux priorités et aux besoins identifiés par les pays concernés. Le Comité et la Commission contribueront à la mise en œuvre de la résolution H3 concernant l'assistance aux pays en transition, par un suivi et une analyse de cette aide, notamment pour déterminer si celle-ci correspond aux priorités et aux besoins réels des pays.

Méthode de travail: Les travaux sont dirigés par une équipe de spécialistes qui se réunit à intervalles réguliers. En tant que coordonnateur international pour la mise en œuvre de la résolution H3, le Secrétariat recueille, stocke et analyse les informations et en fait régulièrement rapport aux organismes de tutelle et, si besoin est, aux réunions du processus pan-européen. Une base de données sur l'assistance aux pays en transition dans le domaine de la foresterie, dont le contenu est accessible, est entretenue. Le Comité et la Commission mettent en œuvre une vaste gamme d'activités, notamment des ateliers, au calendrier et à l'organisation flexibles, dans deux directions principales:

- la création d'institutions, y compris le renforcement des infrastructures juridiques et des moyens d'action;
- la mise en place d'entreprises axées sur le marché et dont les activités ne portent pas atteinte à l'environnement.

Durée: Jusqu'en 2004.

Résultats en 2000/2001: Un atelier sur le développement durable de la commercialisation du bois, des produits forestiers autres que le bois et des services récréatifs en forêt. La base de données sur l'assistance aux pays en transition dans le domaine de la foresterie, constituée au titre de la résolution H3, sera actualisée régulièrement et mise à la disposition d'un large public. L'équipe se réunira en 2001.

1.5 Étude des marchés des produits forestiers et prévisions à court terme

Description: Le Comité analyse en permanence les tendances à court terme de la production, du commerce, de la consommation et des prix des produits forestiers et il élabore des prévisions à court terme en vue de fournir aux gouvernements et au secteur des produits forestiers, des informations et des évaluations exactes et à jour.

Méthode de travail : Lors de sa session annuelle, le Comité du bois examine les tendances et les perspectives à court terme des marchés des produits forestiers, sur la base des estimations communiquées par les délégations et de la *Revue annuelle des marchés des produits forestiers*, préparée par le Secrétariat, qui fait le point des tendances de l'année précédente. Une analyse des tendances du marché et des perspectives à court terme, approuvée par le Comité, est publiée. L'examen du marché par le Comité porte également sur les tendances du marché des produits forestiers certifiés, sur la base des informations fournies par les délégations concernant l'évolution dans leurs pays, et des avis des experts.

Durée: Activité permanente.

Résultats annuels: *Revue annuelle des marchés forestiers* et déclaration du Comité concernant le marché, faite à l'occasion de sa session annuelle.

1.6 Études sur les perspectives dans le secteur des forêts et des produits forestiers

Description: Le Comité et la Commission préparent et publient des études sur les perspectives pour le secteur des forêts et des produits forestiers dans la région, couvrant des questions telles que les scénarios à long terme pour l'offre et la demande de produits forestiers et d'autres biens et services de la forêt, ainsi que d'autres questions stratégiques importantes, de portée régionale ou sous-régionale. Les travaux sont supervisés par le Groupe de travail FAO/CEE de l'économie des forêts et des statistiques forestières, qui détermine en particulier la portée et les objectifs des études à entreprendre.

Méthode de travail: Préparation d'un scénario de base qui aura à peu près le même champ d'application que la cinquième Étude sur les tendances et les perspectives du bois en Europe, et d'hypothèses de maintien du *statu quo*, puis d'une série de scénarios possibles sur des thèmes stratégiques. L'analyse s'appuiera sur des scénarios quantitatifs, établis avec le concours des correspondants nationaux qui en feront le point. Une coordination sera assurée entre ces travaux et le programme d'études sur les perspectives de la FAO.

Durée: Activité permanente.

Résultats en 2000/2001: Ébauche et plan d'action pour les futures études sur les perspectives. Réunion des correspondants nationaux, identification de thèmes pour plusieurs scénarios possibles. Mise au point définitive du scénario de base en 2002.

B. DOMAINES DE COOPÉRATION INTERGOUVERNEMENTALE SOUS LES AUSPICES DE LA COMMISSION ET/OU DU COMITÉ

2.1 Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts

Description: Le Groupe de travail recense les besoins en statistiques internationales dans le secteur des forêts et des produits forestiers, et il élabore des programmes pour y répondre, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la comparabilité; il met au point des méthodologies pour la collecte et l'analyse d'informations et de statistiques; il entreprend des projets dans le domaine de l'économie et des statistiques intéressant la foresterie et les produits forestiers.

Méthode de travail: Le Groupe de travail se réunit tous les deux ans et donne des avis aux organes de tutelle et au Secrétariat concernant les travaux à mettre en œuvre dans ce domaine. Il est notamment chargé de diriger l'exécution, dans son domaine de compétence, des éléments de programme 1.1, 1.2, 1.3, 1.5 et 1.6.

Durée: Activité permanente.

Résultats en 2000/2001: Lors de sa session de 2001, le Groupe de travail procédera à un examen de l'Évaluation TBFRA 2000, analysera les plans préparés en vue de la prochaine étude sur les perspectives, et examinera la question de la coopération entre gouvernements pour ce qui est des statistiques concernant le secteur des forêts.

2.2 Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières

Description: Le Comité mixte aide les pays, en particulier ceux qui, selon ses organes directeurs, nécessitent une attention prioritaire, à inscrire leurs activités forestières dans le cadre du développement durable. Pour cela, il encourage la coopération internationale pour les aspects techniques, économiques et organisationnels de la gestion et de l'exploitation des forêts, de même que la formation des travailleurs forestiers pour les travaux d'abattage et autres opérations forestières.

Méthode de travail: Les activités du Comité mixte sont dirigées par un Comité directeur, qui se réunit tous les ans. Elles couvrent trois domaines: la gestion (par exemple l'utilisation de la forêt à des fins multiples, les questions écologiques et économiques, la commercialisation, les systèmes d'information), la technologie (par exemple le génie forestier, les activités sylvicoles ne portant pas atteinte à l'environnement et économiquement saines, l'abattage et le transport du bois) et la formation (par exemple à l'intention des travailleurs, des surveillants et des gestionnaires dans des domaines tels que l'ergonomie appliquée, l'hygiène et la sécurité du travail, et les aspects sociaux de la foresterie). Une grande partie des travaux sont effectués par des équipes de spécialistes qui en font rapport lors des sessions du Comité mixte et du Comité directeur, ou à l'occasion de séminaires ou d'ateliers accueillis par des pays membres.

Durée: Activité permanente.

Résultats: Le programme de travail du Comité mixte pour 2001-2005 figure dans le rapport de sa vingt-troisième session (juin 2000, TIM/EFC/WP.1/2000/2).

2.3 Groupe de travail CFFSA/CEF/CFPO des questions forestières méditerranéennes, *Silva Mediterranea*

Description: Le Groupe de travail *Silva Mediterranea* fournira à la FAO et aux pays membres de la région méditerranéenne des conseils pour la mise en œuvre du Programme d'action forestier méditerranéen. Il

encouragera, par l'intermédiaire de réseaux de recherche, l'échange d'informations ainsi que la coordination de la recherche dans des domaines présentant un intérêt pour la foresterie méditerranéenne.

Méthode de travail: Le Groupe de travail *Silva Mediterranea* agira, lors de ses sessions ordinaires et dans l'intervalle, en tant qu'instance intergouvernementale pour la coordination, le suivi et l'orientation du Programme d'action forestier méditerranéen. Il contribuera à l'identification des activités internationales prioritaires pour la région ainsi qu'à l'élaboration de ces activités et au suivi de leur exécution. Six réseaux de recherche sont actuellement opérationnels et concernent les incendies de forêt, les principales essences de la sous-région (pins parasols, cèdres et le tout nouveau réseau sur les chênes-lièges), d'autres essences forestières polyvalentes, et une sélection de peuplements de résineux méditerranéens destinés à la production de semences pour les programmes de reboisement.

Durée: Activité permanente.

2.4 Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants en montagne de la FAO

Description: Le Groupe de travail recueille des informations, constitue une documentation sur les différentes techniques, suit l'évolution de la situation, met en commun les données d'expérience et analyse les progrès accomplis en ce qui concerne la gestion durable et la préservation des écosystèmes de montagne. Il se concentrera principalement sur la gestion durable et la sécurité des écosystèmes montagnards, et notamment sur la régularisation des torrents, les avalanches, la délimitation des zones à risque, la cartographie et les systèmes d'alerte rapide.

Méthode de travail: Le Groupe de travail joue un rôle important dans le suivi du programme Action 21 et contribue à l'action de la FAO en tant que maître d'œuvre pour le chapitre 13 du programme, consacré aux écosystèmes de montagne. Sa vingt-et-unième session s'est tenue en République tchèque en mai/juin 1998. Les principaux domaines d'activité seront la gestion durable des écosystèmes de montagne, l'amélioration des moyens d'existence dans les régions de montagne, conformément aux recommandations de la CNUED, les activités liées aux accords internationaux sur les montagnes, ainsi que la maîtrise et la surveillance des risques et des catastrophes.

Durée: Activité permanente.

DEUXIÈME PARTIE

PROJETS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXÉCUTÉS À UNE DATE ULTÉRIEURE

(Voir la décision O(45) de la CEE et le rapport complémentaire contenant les points de vue et les propositions de la CEE présenté à la Commission spéciale du Conseil économique et social, E/ECE/1150/Rev.1, par. 131)

Tendances structurelles des marchés des produits forestiers, et de la structure et de la capacité des industries forestières

Description: Le Comité et la Commission étudient les tendances à moyen terme (3 à 5 ans) de la production, de la consommation, du commerce et des prix des principaux produits forestiers, ainsi que la structure et la capacité des industries du sciage et des panneaux dérivés du bois, afin que les gouvernements puissent être informés en permanence des tendances structurelles dans le secteur des produits forestiers.

Travaux réalisés et activités à entreprendre: Des études à moyen terme sont conduites dans chaque secteur, par rotation triennale. Elles comprennent (chaque fois pour les panneaux et une fois sur deux pour le sciage) les résultats des études sur la structure et la capacité du secteur considéré. La publication des études à moyen terme a été suspendue en attendant que l'effectif du bureau de Genève soit au complet.

Annexe II**LISTE PROVISOIRE DES RÉUNIONS DE 2001 ET 2002 INSCRITES
AU PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ DU BOIS**

Note: Les réunions sont divisées en deux catégories : celles suivies de la lettre (A) sont ouvertes aux délégations ou représentants autorisés de tous les États membres de la CEE ainsi que d'autres pays membres de l'Organisation des Nations Unies et d'organisations accréditées auprès de la CEE (ou de la FAO ou de l'OIT dans le cas de réunions organisées conjointement par ces deux organisations). Les réunions suivies de la lettre (B) sont réservées aux pays participant à l'activité en question ou aux particuliers désignés à cette fin par le pays, par exemple les membres des équipes de spécialistes. L'on pourra consulter sur le site Web du Comité (<http://www.unece.org/trade/timber>) le calendrier mis à jour des réunions.

2001

| <u>Date</u> | <u>Lieu</u> | <u>Titre</u> |
|----------------------------------|---------------------------|--|
| 30-31 mars | Lisbonne (Portugal) | Comité de direction du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestière, quinzième session (A) |
| 2-6 avril | Viseu (Portugal) | Séminaire sur la place des femmes dans la foresterie en Europe et Amérique du Nord (A) |
| 1-3 mai | Genève | Réunion du Bureau du Comité du bois et du Comité exécutif de la CEF (B) |
| 14-16 mai | Genève | Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts, vingt-troisième session (A) |
| Juin (à déterminer) | Vancouver (Canada) | Réunion de l'Équipe de spécialistes de l'analyse des ressources forestières des zones tempérées et boréales (B) |
| 18-24 juin | Ossiach (Autriche) | Atelier sur les nouvelles tendances de la récolte du bois à l'aide de grues à câble (A) |
| 2-5 octobre | Genève | Comité du bois de la CEE, cinquante-neuvième session (A) |
| 8-11 octobre | Rüttihubelbad (Suisse) | Séminaire sur la foresterie à la rencontre du public (A) |
| (à déterminer) | Finlande | Forum sur la forêt et la société en Europe (B) |
| 15-17 septembre (à confirmer) | Pologne | Réunion de l'Équipe de spécialistes pour le suivi et le renforcement de l'assistance aux pays en transition d'Europe centrale et orientale (B) |
| 18-23 septembre (à confirmer) | Pologne | Voyage d'étude organisé conjointement par le Comité du bois et la Commission européenne des forêts sur l'intégration dans l'Union européenne du secteur des forêts et des industries forestières (A) |
| Septembre (à déterminer) | Roumanie | Séminaire sur les stratégies visant à favoriser et promouvoir l'utilisation rationnelle du bois et d'autres produits forestiers comme matériaux écophiles et renouvelables (A) |

2002

| <u>Date</u> | <u>Location</u> | <u>Title</u> |
|-------------------------------|---------------------------------|---|
| Mai (à confirmer) | Genève | Réunion commune du Bureau du Comité du bois et du Comité exécutif de la CEF (B) |
| Septembre (à déterminer) | Irlande | Séminaire sur le boisement (A) |
| Septembre (à déterminer) | Irlande | Vingt-quatrième session du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (A) |
| Septembre (à déterminer) | Genève | Comité du bois de la CEE, soixantième session (A) |
| Octobre (à déterminer) | Sochi (Fédération de Russie) | Atelier sur la foresterie multi-fonction dans des zones forestières protégées et vulnérables (A) |
| Automne (à déterminer) | Rome (Italie) | Réunion de l'Équipe de spécialistes de l'analyse des ressources forestières des zones tempérées et boréales 2000 (B) |
| (à déterminer) | Flandres (Belgique) | Séminaire sur les partenariats dans la foresterie (A) |
| (à déterminer) | Turquie (à confirmer) | Séminaire sur les feux de forêts (A) |